

Deux-Sèvres - Thouars - Environnement

## CHO-Tiper : une dernière enquête avant les travaux

17/03/2016 05:38

**Des modifications ont été apportées au projet d'usine de gazéification. L'Avete maintient sa vigilance et va le faire savoir au commissaire-enquêteur.**

L'écoute. Jean-Marc Nieznanski, de la société EnRgy, porteur du projet CHO-Tiper avec Europlasma, insiste sur ce point. Depuis lundi et ce jusqu'au mardi 29 mars, une enquête publique complémentaire est ouverte autour du projet d'usine de production électrique par gazéification.

L'été dernier, le commissaire-enquêteur avait pourtant validé le projet « *Mais, nous avons choisi d'écouter les gens et d'améliorer le projet, explique Jean-Marc Nieznanski. L'administration a jugé que c'était un bon projet. Il est attendu et nous en sommes fiers.* »

Sur le site de l'ancien Etamat, le nouveau permis de construire a été déposé le 10 août 2015. La hauteur des bâtiments et de la cheminée a été baissée. Cette dernière passe ainsi de 40 m à 30 m. Un bâtiment a été déplacé pour éviter les éventuelles nuisances sonores.



Dans le nouveau projet, la hauteur de la cheminée a été baissée et un bâtiment déplacé.

### " Le mérite d'exister mais pas à n'importe quel prix "

« *Les eaux de process vont partir directement dans le Thouet, souligne Jean-Marc Nieznanski. Auparavant, elles devaient être évacuées via Louzy et Saint-Léger-de-Montbrun.* » Un changement salué par l'Association de vigilance environnementale Thouars-Est (Avete). « *C'est un point extrêmement positif* », pointe Jean-Paul Montibert, son président.

L'association ira faire part de ses commentaires et réserves au commissaire-enquêteur. « *Nous pensons que le site a le mérite d'exister. On ne peut pas continuer à incinérer les déchets, poursuit Jean-Paul Montibert. Mais pas à n'importe quel prix.* »

L'Avete compte souligner plusieurs points comme le changement d'architecte ou le dépôt du nouveau permis de construire une semaine après la fin de l'enquête publique. « *La torchère qui devait brûler les gaz une heure par jour est remplacée par une chaudière à combustion qui fonctionnerait en continue, liste Jean-Paul Montibert. Par ailleurs, le volume de déchets à évacuer à augmenter et nécessitera un transport journalier par camion.* »

Si le projet est validé par l'enquête publique, l'Avete espère faire partie de certains groupes de travail pour « *faire avancer le dossier. Il faut que le procédé soit maîtrisé pour que l'usine de Thouars soit une vitrine technologique et pas une expérimentation* », insiste le président de l'Avete.

Ce complément d'enquête va retarder de quatre mois les travaux, qui devraient commencer en juin.

[nr.thouars@nrco.fr](mailto:nr.thouars@nrco.fr)

L'enquête publique se déroule jusqu'au 29 mars, à la mairie de Thouars. Alain Devaux, commissaire-enquêteur, sera présent jeudi 24 mars, de 9 h à 12 h et mardi 29 mars, de 14 h à 17 h.

### en savoir plus

#### De l'électricité verte pour 45.000 habitants

> **48 millions d'euros.** C'est le montant du projet CHO-Tiper, sûrement l'un des plus gros projets privé du thouarsais en 2016. « *Nous avons déjà contacté beaucoup d'entreprises du thouarsais pour les travaux, assure Jean-Marc Nieznanski, d'EnRgy. On essaie de faire le plus possible local.* »

> **50 nouveaux emplois.** L'ouverture de l'usine de production d'électricité par gazéification doit entraîner la création de 35 emplois directs et 15 indirects.

> **18 mois.** C'est le temps nécessaire pour la construction de l'usine. Si le projet a toutes les autorisations nécessaires, les porteurs de projet EnRgy et Europlasma espèrent commencer les travaux en juin. CHO-Tiper devrait ainsi ouvrir vers le début de l'année 2018.

> **Près de 11 MWe (mégawatt électrique).** C'est la quantité d'énergie verte produite estimée pour CHO-Tiper, par an. Cela répondra au besoin de 45.000 habitants.

> **44.000 tonnes** de déchets industriels banals seront recyclées par la gazéification. Ces déchets de bois, de carton ou de plastiques seront broyés et transformés en gaz et en vapeur d'eau. Le gaz, épuré à l'image du gaz de ville, fait tourner des moteurs produisant de l'électricité. La vapeur d'eau alimente une génératrice pour sécher du bois. Le site de Thouars prévoit un séchoir de 3.300 m<sup>2</sup>.

Marion Michel

Suivez-nous sur [Facebook](#)

### A lire aussi sur La NR

- ▶ [Après l'informatique la gendarmerie](#)
- ▶ [Le wallaby retrouvé mort sur la route](#)
- ▶ [Niort-1 et 3 : élections définitivement annulées](#)
- ▶ [Naissances](#)

### Ailleurs sur le web

- ▶ [Classement 2015-2016 des meilleures mutuelles santé \(MerciHenri.com\)](#)
- ▶ [8 idées pour embellir votre chambre à faible coût \(Le Journal de la Maison\)](#)